

ABONNEMENT

Saumur	
Un an . . . . .	25 fr.
Six mois . . . . .	13
Trois mois . . . . .	7
Poste	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 18 OCTOBRE

## CE PAUVRE ROUVIER

On conspire contre M. Rouvier. Un journal assure que le complot est dirigé par M. Sadi Carnot en personne ; et, au nombre des conjurés, il place MM. Constans, Jules Roche, Burdeau, le général Brugère, représentant du Président de la République. Il paraît que MM. Burdeau et Jules Roche se disputent d'avance les dépouilles ministérielles de M. Rouvier.

Quant à M. Constans, son honnêteté proverbiale se serait jugée offensée du contact d'un spéculateur sans vergogne, et il aurait associé M. Carnot à ses susceptibilités.

De là, cette campagne de Presse menée depuis quelques jours contre le ministre des finances, prélude d'une campagne parlementaire dont les derniers incidents de la Commission du budget devraient être considérés comme les premières escarmouches.

Malheureusement, M. Rouvier est doué d'une facilité de caractère désespérante. Quand on fait mine de vouloir le renverser, il se couche à plat ventre ; ce qui rend le renversement quelque peu malaisé.

Nul mieux que lui ne sait céder à propos. Flaire-t-il une défaite, aussitôt il capitule. Est-il battu contre son espérance, il s'empresse de tendre la main aux vainqueurs.

On l'a vu, pendant la dernière session, lâcher ses projets de loi et soutenir les propositions qu'on leur opposait, avec une prestesse, un sang-froid et une bonne grâce tout à fait remarquables.

Mardi, il s'est présenté devant la Commission du budget avec un impôt nouveau destiné à équilibrer — sur le papier — son budget de 1891.

Il s'agissait d'une taxe sur les produits pharmaceutiques, taxe morale entre toutes puisqu'elle devait avoir pour résultat de supprimer cette plaie budgétaire républicaine nommée déficit et de faire perdre aux contribuables la mauvaise habitude d'être malades.

Cependant, la Commission a écarté l'impôt guérisseur quoiqu'antipharmaceutique pour inviter M. le ministre à laisser la droguerie en repos et à chercher des économies.

M. Rouvier aurait pu répondre : « Vous voulez des économies ? Rien de plus facile. Supprimons l'indemnité parlementaire. Nous économiserons aussitôt 5 millions et demi sur la Chambre, 2 millions et demi sur le Sénat. Total : 8 millions ; tout juste la somme que vous m'empêchez de demander à la pharmacie. »

Il n'a pas dit cela, et pour deux raisons : la première, c'est qu'il est député ; la seconde, c'est qu'il est ministre.

Outre qu'il ne dédaigne pas de palper ses petits 25 francs par jour, il a jugé sans doute qu'il serait imprudent de faire aux sénateurs et aux députés une proposition si inconvenante.

Pouvait-il décemment réclamer aux mandataires du Peuple, dit souverain, ce qu'il se proposait d'abord de demander aux droguistes ?

Ayant salué avec respect messieurs les membres de la commission, il s'est retiré pour faire semblant de se mettre en quête d'économies.

En homme habile, il s'est hâté d'engager la responsabilité de tous les membres du cabinet en les invitant à chercher des économies dans leurs départements respectifs.

Cette manœuvre a dû gêner les bons collègues qui se promettaient d'assister gaiement à la noyade du ministre des finances dans le cloaque budgétaire. Et nous soupçonnons qu'elle a causé quelque émotion parmi les conspirateurs élyséens.

Mais, que les pharmaciens se rassurent, leur ennemi n'est pas hors d'affaire. Les conjurés l'attendent dans la forêt du budget et au coin de la Bourse. Jules Roche, Burdeau et d'autres encore s'apprêtent à sauter sur son portefeuille. On le détroussera à la prochaine occasion.

## COMMISSION DU BUDGET

La Commission du budget s'est réunie hier matin, à neuf heures, sous la présidence de M. Casimir Périer.

Elle a examiné les rapports suivant : cultes, justice, invalides de la marine, commerce et industrie, Légion d'honneur, affaires étrangères, intérieur, sauf la partie relative au service pénitentiaire, Algérie, imprimerie nationale, guerre, postes et télégraphes.

Après une longue discussion à laquelle ont pris part tous les rapporteurs des budgets que nous venons d'indiquer, la Commission a opéré les réductions suivantes :

Sur le budget des beaux-arts, une somme de 100,000 francs sur le chapitre de la fabrication à la manufacture nationale de Sèvres.

Sur le budget des finances, une somme de 500,000 francs sur le chapitre de la dette flottante et une autre de 541,000 francs sur les intérêts des bons sexennaires.

Sur le budget de l'instruction publique, une réduction de 50,000 francs sur les chapitres des écoles normales de filles et de garçons et une autre de 400,000 francs résultant de la substitution de la Caisse des dépôts et consignations au Crédit foncier pour les prêts à la Caisse des écoles.

Sur le budget de l'agriculture, 130,000 francs dont 100,000 francs sur le chapitre du phylloxéra.

A la suite de cette discussion, une réelle détente s'est opérée entre la Commission et le gouvernement ; on croit que les ministres acceptent la plupart des réductions opérées.

Dans une seconde séance, la Commission supprime un crédit de 8,400 francs sur le budget des cultes, et 5,000 sur les indemnités de placement des employés.

Le conseil des ministres a dû examiner, dans sa séance de ce matin, les réductions proposées à la Commission et lui fera connaître sa décision dans le courant de la journée.

Tout pourra donc être terminé ce soir.

## Les économies d'un ministre

On pouvait lire dans *l'Intransigeant* du 9 août 1890 un entrefilet dont nous détachons le passage suivant :

« Est-il vrai que M. Constans est sur le point — si ce n'est fait déjà — d'acquiescer, sur ses économies, une très belle propriété qui appartenait autrefois au maréchal Davout, prince d'Eckmühl, dans le département de Seine-et-Oise, arrondissement de Corbeil ? »

« Ce château appartient à la famille d'Eckmühl jusqu'en 1870, l'année pendant laquelle mourut la princesse veuve du maréchal Davout. Il fut alors acheté par un capitaliste belge qui le revendit au marquis d'Alta-Villa, secrétaire particulier de la reine Isabelle d'Espagne. »

On affirme aujourd'hui que la résidence princière de Savigny-sur-Orge vient d'être achetée pour la ridicule somme de UN MILLION SEPT CENT MILLE FRANCS et payée comptant par M<sup>me</sup> E. Constans, la femme de l'honorable ministre de l'intérieur.

Un million sept cent mille francs payés comptant !

Il y a dix ans, pas davantage, M. Constans se voyait sous la menace d'une saisie mobilière, faute de pouvoir payer ses dépenses personnelles.

Si c'est sur ses économies de ministre qu'il a amassé de quoi acheter des châteaux, il faut convenir que M. Constans est habile... ou veinard !

Vous devez comprendre maintenant, bons contribuables, pourquoi ces gens-là conservent et défendent avec tant d'énergie le gouvernement de la République.

## INFORMATIONS

### L'ORDRE DU JOUR DE LA CHAMBRE

En dehors du budget dont la Chambre va être immédiatement saisie, deux propositions seront déposées à l'occasion de la fixation de l'ordre du jour :

- 1° La proposition Hubbard relative à l'élection du Sénat par le suffrage universel ;
- 2° La deuxième délibération sur le projet de loi relatif au travail des femmes et des enfants mineurs.

### LES COULISSES DU BOULANGISME

On lit dans le *Figaro* d'hier : « Nous reprendrons demain samedi les *Coulisses du Boulangisme*, qui avaient été interrompues par la maladie de leur auteur. »

« Cette publication, qui devait être terminée avant la rentrée des Chambres, touche d'ailleurs à sa fin, et le dernier numéro des *Coulisses* paraîtra mercredi. »

### LA RENTRÉE DES TRIBUNAUX A PARIS

Jeudi matin, à onze heures, la messe du Saint-Esprit, qui précède la rentrée des cours et tribunaux, a eu lieu dans la Sainte Chapelle avec le cérémonial accoutumé.

Le cardinal archevêque de Paris y assistait.

## LE COMTE DE PARIS EN AMÉRIQUE

Le *New-York Herald* communique la dépêche suivante :

« New-York, 16 octobre. »

» Aujourd'hui le Comte de Paris a visité les Cornwall-Iron-Works, près de Labanon.

» Il assistera ce soir à une grande réception donnée en son honneur, à Philadelphie, par le général Baldy Smith.

» Demain, le général et M<sup>me</sup> Webb donneront également une fête à New-York pour l'arrivée du Prince, et samedi le général Butterfield le recevra à déjeuner en sa maison de campagne de Cold Spring. »

## ATTITUDE INTÉRESSÉE

Nous apprenons, par *l'Indépendance belge*, que M. Crispi a fait demander au gouvernement français s'il verrait un inconvénient à l'occupation de la Tripolitaine par l'Italie.

On ne saurait préjuger de la réponse du cabinet Freycinet.

Mais il se présente naturellement à l'esprit une réflexion. Des indiscrétions diplomatiques ont dévoilé, il y a déjà plusieurs semaines, les pourparlers, les intrigues, engagés et noués par le *Ministère Crispi* au sujet de la Tripolitaine. On avait même mis en circulation le projet d'occupation par l'Italie.

Or, avait-on préalablement consulté le gouvernement français au sujet de ce projet qui rencontrera de légitimes résistances à la cour de Constantinople ? Nous ne le pensons pas.

Pourquoi donc a-t-on attendu si longtemps avant de sonder les dispositions de notre cabinet ?

N'aurait-on pas voulu, par un langage doux, séduire auparavant les hommes d'Etat qui dirigent les affaires de la République ?

Alors le changement d'attitude de M. Crispi, son langage qui a étonné et qui contrastait avec ses actes et ses paroles antérieures, s'expliqueraient.

## VICTOIRE DES FRÈRES EN BELGIQUE

Les Frères de Tournai viennent de remporter aux concours généraux d'enseignement primaire pour 1890 un de ces superbes triomphes auxquels ils nous ont habitués depuis de longues années.

Voici ce que dit le *Courrier de l'Escaut* :

« Les Frères présentaient cette année 76 élèves au concours. »

» Ils remportent 75 prix !

» Voilà le premier résultat, clair, net, palpable, écrasant pour les adversaires de nos vaillants Frères. Comme rien n'est si brutal qu'un chiffre — et surtout un chiffre officiel — espérons qu'ils n'ergoteront pas et qu'ils auront la pudeur de se taire.

» Entrons dans le détail.

» Les 75 prix — sur 76 candidats — remportés par les écoles chrétiennes se décomposent comme suit :

» Cinquante-huit premiers dont seize prix d'honneur (minimum 180 points) ; neuf seconds et huit troisièmes prix.



» Sur 884 concurrents, c'est un élève de nos Frères qui est classé premier, avec 490 points sept dixièmes sur 200! Si nous prenons la moyenne des points obtenus par les 76 élèves des Frères, tous remportent un premier prix, cette moyenne étant de 465.

» Enfin, à un point de vue spécialement tournaisien, ajoutons que, sur les soixante-dix premiers lauréats de la ville de Tournai, les Frères, à eux seuls, en comptent soixante.

» A l'œuvre on juge l'ouvrier. Voilà la superbe moisson de cette année: la ville et le pays jugeront ceux qui l'ont fait lever.

» Honneur, trois fois honneur, à ceux-là.»

Ces ignorantins, ils sont donc partout les mêmes!

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, 17 octobre 1890.

Est-ce une situation moins tendue entre la commission du budget et le ministre des finances? Est-ce le meilleur état du marché de Londres? Le fait est que l'amélioration de nos rentes s'est produite. Le 3 0/0 est à 94; le 4 1/2 0/0 à 106.87 1/2.

La reprise se fait sentir également sur les actions des grands établissements de crédit: le Crédit Foncier monte à 4,290. La Banque de Paris est ferme à 855. La Banque d'Escompte se consolide à 540.

Les actionnaires ont par privilège et jusqu'au 25 octobre courant le droit d'acquiescer au pair les actions de la Compagnie Nationale des Chemins de fer à voie étroite. Les statuts de cette société et tous les renseignements complémentaires leur sont envoyés sur demande adressée à la Banque d'Escompte de Paris, place Ventadour.

Les actions de Compagnies de chemins de fer, d'après la dernière loi en vigueur, sont garanties par l'Etat de telle façon que le dividende peut être comparé aux arrérages de la rente. La Compagnie des Chemins de fer Régionaux des Bouches-du-Rhône donne 25 fr. 54 aux actions qui se cotent en ce moment 516 fr. coupon détaché. La garantie de l'Etat et du département doivent entrer en ligne de compte dans l'achat d'une valeur.

L'action du Laurium Grec se traite aux environs de 460 fr. Voici trois années consécutives que le dividende s'est élevé à 44 fr. 60. C'est un taux trop rémunérateur pour que l'épargne aussi bien que la spéculation ne soit désireuse d'acquiescer un titre d'un tel rendement.

La Société Hispano-Néerlandaise reçoit à chaque courrier de très bonnes nouvelles de ses concessions. L'action se traite de 29.50 à 30 fr.

Les Chemins économiques font 418.

#### NOUVELLES MILITAIRES

Les jeunes soldats de la classe 1889, affectés à l'artillerie et à l'infanterie de marine, seront mis en route le 15 novembre. Des ordres ont été donnés pour que les locaux et le matériel de casernement soient mis dans le plus grand état de propreté, quelques jours avant l'arrivée de la classe. Des sous-officiers et caporaux seront chargés de la conduite des dé-

tachements de jeunes soldats dirigés sur les corps stationnés dans un même chef-lieu d'arrondissement militaire.

#### TROP JEUNES

Une affluence considérable et inusitée d'engagés volontaires pour l'armée de terre se porte depuis le 1<sup>er</sup> octobre, date de leur ouverture, aux bureaux de recrutement. Le service central et le service médical sont absolument débordés.

C'est là une conséquence de la nouvelle loi militaire; il est moins désastreux, pour l'avenir des jeunes gens, d'interrompre leurs études et leurs travaux de 18 à 21 ans que de 21 à 24.

Au point de vue militaire, ces trop nombreux engagements sont extrêmement fâcheux. Les soldats de 21 ans étaient déjà bien jeunes pour supporter les fatigues du métier. Les soldats de 18 ans le sont beaucoup trop. C'est là une vérité qui saute aux yeux; elle a pourtant échappé aux auteurs de la loi, et ce n'est pas la seule.

#### OFFICIER ACQUITTÉ

Toulon, 17 octobre.

Le Conseil de guerre a acquitté le sous-lieutenant d'infanterie de marine Wernert, accusé de désertion. Le jugement a été accueilli par un murmure d'approbation. Les officiers présents à l'audience ont embrassé Wernert.

L'avocat a expliqué que M. Wernert avait quitté le corps uniquement à la suite de mystérieuses affaires de famille.

### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

#### École d'Application de Cavalerie de Saumur

##### Mutations

Par décision ministérielle du 7 octobre 1890 :

M. Le Bouyer de Saint-Gervais de Monhoudou, capitaine instructeur d'exercices militaires à l'École d'application de cavalerie, a été désigné pour passer au 23<sup>e</sup> régiment de dragons.

M. de Place, capitaine professeur de fortifications et de sciences appliquées à l'art militaire à l'École d'application de cavalerie, a été désigné pour occuper un emploi de capitaine en 2<sup>e</sup> au 1<sup>er</sup> régiment de cuirassiers.

M. Moreau de Bellaing, capitaine commandant au 9<sup>e</sup> régiment de chasseurs, a été désigné pour occuper un emploi d'instructeur d'exercices militaires à l'École d'application de cavalerie.

M. Gouzil, capitaine instructeur du 2<sup>e</sup> régiment de chasseurs, a été désigné pour occuper l'emploi de professeur de fortifications et de

sciences appliquées à l'art militaire à l'École d'application de cavalerie.

#### LES SAINT-CYRIENS A SAUMUR

Le Comité de cavalerie ne se montre pas partisan de la suppression de l'année de Saumur, pour les Saint-Cyriens. Tout en approuvant une sélection rationnelle dans les cours faits actuellement, le Comité réclame pour les connaissances hippiques une pratique de huit mois de manège et de terrain de manœuvre à l'École d'application de cavalerie.

La décision projetée concernant la suppression du passage par Saumur pour les sous-lieutenants sortis de Saint-Cyr dans la cavalerie sera soumise au Conseil supérieur de la guerre. C'est d'accord avec nos principales notabilités militaires que M. de Freycinet modifiera seulement les conditions d'instruction des jeunes officiers.

#### M. LE PROFESSEUR VIALA

Le canton Nord-Est de Saumur n'ayant pas été compris dans l'itinéraire fixé pour l'inspection de M. le professeur Viala, des démarches pressantes ont été faites par M. le Maire d'Allonnes et par M. Bruas, conseiller général de ce canton, pour obtenir du savant professeur qu'il voulût bien prolonger sa tournée d'un jour consacré à la visite des vignobles du canton Nord-Est. Mais M. Viala a répondu qu'il lui était matériellement impossible d'accéder à cette demande.

#### LE MARCHÉ DE SAUMUR

Aujourd'hui, le marché semble plus animé que les samedis précédents. Sur le quai Saint-Nicolas, il y a une très grande quantité de fûts de toutes grandeurs, tant neufs que d'occasion, à vendre en prévision des vendanges actuelles.

#### LES FILS D'ÉTRANGERS

Les individus nés en France de parents étrangers et résidant en France sont portés, dans les communes où ils sont domiciliés, sur les tableaux de recensement de la classe dont la formation suit l'époque de leur majorité.

Ils peuvent réclamer contre leur inscription lors de l'examen du tableau de recensement et lors de leur convocation au conseil de révision.

S'ils ne réclament pas, le tirage au sort équivaut pour eux à la déclaration prévue par l'article 9 du Code civil. S'ils se font rayer, ils sont immédiatement déchu du bénéfice de cet article.

Les mêmes dispositions sont applicables aux individus résidant en France et nés en pays étranger, soit d'un étranger qui depuis lors a été naturalisé Français, soit d'un Français ayant perdu la qualité de Français, mais qui l'a re-

trouvée ultérieurement, si ces individus étaient mineurs lorsque leurs parents ont acquis ou recouvré la nationalité française.

Leur situation est donc bien nette au sujet du tirage au sort. Mais si ces jeunes gens mineurs veulent s'engager, comment doivent-ils s'y prendre? Telle est la question qui nous est posée.

Les jeunes gens mineurs que la loi sur la nationalité déclare Français, sous condition résolutoire, qui désirent contracter un engagement volontaire, doivent produire, outre les pièces ordinairement exigées, une déclaration de renonciation à la faculté qu'ils possèdent de décliner la qualité de Français dans l'année qui suit leur majorité.

#### RENTRÉE DES TRIBUNAUX

C'était jeudi le jour de la rentrée des tribunaux.

A Angers, une messe du Saint-Esprit a été célébrée à onze heures dans l'église de Notre-Dame, en présence du barreau d'Angers, à peu près au complet.

A Poitiers, un grand nombre de membres du barreau, en robe, précédés du bâtonnier, s'étaient rendus à l'église Notre-Dame pour y entendre la messe, comme cela se reproduit chaque année.

Dans l'assistance, on remarquait également des avoués près la Cour et près le tribunal civil.

A Nantes, les avocats, plus nombreux encore que les années précédentes, avaient pris place dans le chœur de la basilique de Saint-Nicolas, avec les membres de la corporation des avoués venus cette année en robe, comme les membres du barreau.

Au premier rang avaient pris place les membres des deux conseils de l'ordre des avocats et des avoués.

A Vannes, la majorité du tribunal ayant décidé de supprimer la messe traditionnelle de rentrée, les avocats et les avoués ont fait célébrer jeudi matin à la cathédrale une messe suivie d'un salut.

A Bordeaux, comme à l'ordinaire, la rentrée des cours et tribunaux a été précédée de la messe. M<sup>re</sup> Lecot, archevêque de Bordeaux, y assistait.

#### CHAPELLE N.-D. DES ARDILLIERS

Dimanche 19 octobre, solennité de la fête de T. S. Rosaire de la B. V. Marie.

1<sup>re</sup> messe à 6 heures 1/4, 2<sup>e</sup> à 6 heures 3/4; grand-messe et exposition du T. S. Sacrement à 8 heures.

Le soir, à 4 heures 1/4: vêpres, sermon prêché par M. l'abbé Saudreau, vicaire à Saint-Pierre, procession du T. S. Sacrement et salut solennel.

Le rosaire sera récité d'heure en heure devant le T. S. Sacrement exposé.

Tous les fidèles sont engagés à venir faire leur pèlerinage et prier aux intentions du Souverain Pontife.

#### MOEURS MARITIMES

### FLOT ET JUSANT

PAR PIERRE MAEL.

Le jour du départ arriva, une matinée chaude et rayonnante d'avril, dont l'Alcyone profita au lendemain des coups de vent de l'équinoxe.

Lorsque Pierre posa le pied sur le pont du cotre, pour ce trajet de deux heures, il éprouva, derechef, une émotion. Je ne sais quel sentiment vague l'assailit, comme si, au lieu d'aller fêter le bonheur de son ami, il allait au-devant de sa propre destinée.

Le temps était superbe. Une quiétude pleine de parfums de la terre et des haleines de la mer dilatait l'âme avec les pores. Accoudé aux bastingages, Pierre se laissait aller aux sensations enivrantes du moment. Il les subissait avec la conscience d'un trouble délicieux et inexplicable. Ses pensées flottaient au sein d'une bienfaisante vapeur. Il se faisait comme un assoupissement suave de tout son être. Les

plais du passé se fermaient au contact des caresses de l'atmosphère. Une intensité de vie l'emplissait de désirs confus, d'aspirations qu'il ne pouvait ni comprimer ni comprendre. C'était, non un rêve, mais le prélude d'un rêve. La traîne du songe l'enveloppait à la façon d'un voile sous lequel l'avenir paraissait sourire, comme le soleil sous les brumes du matin.

Il est de tels moments dans l'existence. On ignore pourquoi la joie vient, inexplicable, inattendue. Elle vient pourtant; elle nous inonde et nous imprègne. Il est vrai qu'elle nous quitte de même, sans cause apparente, et nous laisse plus tristes et plus abattus.

Pierre rêvait.

La côte fuyait sous ses yeux. Le cotre, penché sur tribord, filait sous l'allure du grand large. La toile avait les inclinaisons renflées qui sont la grande coquetterie des voiliers lorsque le vent leur accorde ce privilège. On n'entendait plus que le clapotis de la flamme au bout du mât, et du pavillon à la corne. A gauche, la terre déroulait son panorama en panneaux successifs et mouvants.

Elle est belle, cette côte normande, sous les caresses des beaux jours. De temps à autre,

l'horizon, par ses échancrures, laissait voir des plaines sans fin, des terres saupoudrées de la neige des pommiers, des taches vertes plaquant les fonds ocreux. Et puis, les ondulations du sol s'accusaient, annonçant les transitions qui font pressentir les granits de l'Armor. On approchait de la Bretagne.

Tout à coup, un cri vint arracher le jeune homme à sa rêverie.

— Ah! ah! Les Islandais!

Le panorama changeait d'aspect. On avait dépassé Coutances; on arrivait sur Avranches et Pontorson. La mer était haute, et, tout au fond de la baie, le levant faisait resplendir dans sa dentelle de pierre cette merveille de ciselure qu'on nomme le Mont-Saint-Michel. Le roc émergeait triomphalement des eaux blenissantes dans le ciel bleu. C'était un émerveillement du regard et de la pensée, quelque chose qui, du premier coup, attirait l'âme dans les yeux et l'y retenait indéfiniment captivée.

Et devant soi, venant à la rencontre du cotre, un brouillard blanc, fait de taches papillotantes, comme les chatoiements d'une pluie de plumes, couvrait la mer, montait à l'horizon, débordant de l'est à l'ouest, poussé

par le même vent qui faisait louvoyer l'Alcyone.

C'était le départ des Islandais. Tous les ans, dès qu'avril touche la côte et la ranime, la même envolée se produit. L'heure a sonné des grandes pêches, des pêches lointaines qui emportent tant de vaillants vers les régions d'où l'on ne revient pas toujours. Les uns gagnent l'Islande, les autres Terre-Neuve. Le poisson provoque les filets, que ceux-ci se nomment madrague ou senne. Il en faut pour la morne, il en faut pour le hareng, il en faut pour la sardine. Et les hommes se lèvent et se secouent; ils ont le cœur gros, la paupière lourde. Le moment est venu d'abandonner femme et enfants, de leur mettre une espérance dans l'âme et un baiser sur le front, de refouler au plus profond de soi le chagrin des adieux qui étouffent.

Tous les gars, espoir de la marine de guerre, moelle de la terre sacrée, se coignent pour les héroïsmes inconnus. Simples comme des enfants, braves comme des lions, ils n'ont jamais ignoré qu'une chose, la plainte contre le sort, la malédiction sur l'iniquité sociale. Ils partent pour ramasser le pécule incertain. L'année sera-t-elle bonne ou mauvaise? Aura-



LES « IGNORANTINS »

Nous avons dit que le n° 1 de la liste d'admission à Saint-Cyr est un élève du collège Stanislas. Son nom est de Lardenelle et il appartient à une vieille famille messine.

On sait que le n° 1 de l'École Polytechnique, M. Enselme, était également un élève de cet établissement, ancien élève des Frères des écoles chrétiennes.

Et dire que le collège Stanislas avait encore obtenu cette année un éclatant succès au concours général !

Il serait grand temps d'empêcher les « ignorantins » d'obtenir de tels triomphes.

BOUSQUET A LA « SANTÉ »

La note suivante est reproduite par plusieurs journaux :

« L'assassin de l'avocat Paquy et de sa cuisinière, Bousquet, l'ex-huissier, dont la peine de mort a été commuée en celle des travaux forcés, est en traitement à la « Santé ».

» Bousquet a le corps presque couvert d'abcès.

» Il a déclaré à ses gardiens qu'il aurait préféré être exécuté. Cela ne concorde guère avec la joie indescriptible qu'il a manifesté lorsqu'on lui a appris qu'il était grâcié. »

Fontevault. — Dans la matinée du 13 octobre, la femme Anne Boucherelle, fermière aux Perrières-l'Abbesse, commune de Fontevault, se plaignit à la gendarmerie qu'une somme de 380 francs, en billets et en or, qu'elle avait renfermée dans un tiroir, lui avait été soustraite à date inconnue.

La ferme est bâtie dans les bruyères, entre Fontevault et Saint-Cyr-en-Bourg. Aucun des voisins n'a vu rôder de personne suspecte dans les environs depuis un certain temps. En revanche, il résulte des renseignements donnés par certaines personnes qui savent à quoi s'en tenir, que le prétendu vol pourrait bien n'avoir jamais été commis.

L'enquête, qui se continue, nous dira peut-être le reste.

A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE.

M. Brouardel vient de présenter, au nom de M. Crié, professeur à la Faculté des sciences et à l'École de médecine de Rennes, de nouvelles et importantes recherches sur les altérations du bois de construction dans leurs rapports avec les accidents du travail.

Il résulte, des études du professeur de Rennes, que les ruptures des échafaudages qui ont causé tout récemment la mort de plusieurs ouvriers à Dunkerque, à Abbeville, à Chasnebe (Gers), à Pau, etc., doivent être attribuées à la décomposition du tissu ligneux des madriers par des mycètes, appartenant à plusieurs espèces de cryptogames.

La justice s'est intéressée aux recherches de

ton des calmes plats ou des tempêtes furieuses, des miasmes côtiers brusquement échappés aux pores de la terre ou des brumes qui dépêchent la pneumonie par centaines ? Ils ne se le demandent pas.

La prévision sinistre, ils l'endorment. Leurs chants mâles et monotones sont tantôt des cantiques travestis, tantôt de lourdes clameurs bachiques. Et, qu'ils qu'en soient les paroles, ils n'auront purifié ou sali que leurs lèvres ; leurs cœurs n'y participent point. Ils sont restés là-bas, sur la lisière de France, de Cancale à Saint-Nazaire, au fond des pauvres masures où brûlent les cierges des prières naïves, où mères, sœurs, filles, épouses, fiancées attendent le retour ou le deuil.

Chose étrange ! Pierre n'avait jamais vu ce spectacle. Un instant, il s'y laissa prendre tout entier.

(A suivre.)

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Samedi 18 octobre, MIGNON.

Dimanche 19 octobre, FAUST.

CIRQUE-THÉÂTRE

Dimanche 19 octobre, les Deux Orphelines.

M. Crié, et les récents travaux de l'auteur rendent compte d'expertises qui lui ont été demandées par le procureur de la République dans plusieurs départements.

(Bulletin de l'Académie de Médecine.)

CURIEUSE AVENTURE

L'une de ces dernières nuits, un marchand de fourrages de Saint-Pierre-des-Corps, près Tours, entendit du bruit dans son jardin.

Il se lève, prend son fusil, ouvre la fenêtre et aperçoit une ombre, encore mal dessinée, qui se dirige à grands pas vers la maison.

— Qui va là ? — Pas de réponse.

L'ombre continue à avancer.

Pan ! pan ! Deux coups de fusil retentissent.

L'ombre s'affaisse en poussant un profond gémissement.

Le marchand descend et s'approche du cadavre du prétendu malfaiteur.

C'était son cheval qui s'était échappé de l'écurie !

DÉSAGRÉABLE AVENTURE

Une désagréable aventure est arrivée il y a trois jours à un habitant de Saumur, de passage à Nantes.

M. Juste Lareux, propriétaire, était arrivé lundi par le bateau d'Angers à Nantes. Il se promenait mercredi et vint s'asseoir sur un banc du cours Saint-Pierre. Là, il s'endormit et à son réveil, en se fouillant, il s'aperçut qu'on l'avait dévalisé.

Sa montre en or, d'une valeur de 160 francs, et son porte-monnaie, contenant 100 francs, avaient disparu.

M. Lareux a demandé au chef de gare de lui délivrer un billet qu'il paierait à son arrivée à Saumur, ce que celui-ci n'a pas cru devoir lui refuser.

OUVERTURE D'UNE ÉCOLE

Le jour de la rentrée, l'école libre de l'Épine, à Noirmoutier, dirigée par les religieuses de Mormaison, a été ouverte avec quatre-vingt-huit élèves, et l'école laïque est restée à peu près vide.

Ce résultat est d'autant plus significatif que dans l'espoir de retenir les enfants qui leur échappaient, les francs-maçons avaient placardé une affiche annonçant que les institutrices laïques enseigneraient le catéchisme et feraient la prière dans l'école, comme les Sœurs. Cette hypocrisie n'a trompé personne.

Nous félicitons l'excellente population de l'Épine du courage et de la générosité qu'elle a montrés dans cette circonstance.

(Espérance du Peuple.)

CONSUMMATION DU CHOCOLAT

Si nous voulons en croire un statisticien, la France consomme annuellement plus de cent mille tonnes de chocolat et, d'après les documents officiels, elle n'importe que quarante-deux mille tonnes de cacao, qui fournissent un poids de huit mille cinq cents tonnes de pâtes de cacao.

Mais alors, qu'est-ce que nous mangeons ?

JEANNE D'ARC (1)

Sachez-le bien, petits et grands,  
Elle n'avait que dix-sept ans...  
La brave Pucelle au siège d'Orléans.

1 Adieu, mon père, adieu, ma mère,  
Adieu, mes chers petits moutons ;  
Le Seigneur me veut à la guerre  
Sous la mitraille des canons.  
Sachez-le...

2 Je viens du fond de la Lorraine,  
Gentil Dauphin, jusqu'à Chinon,  
Votre jardin de la Touraine,  
Petite ville et grand renom.  
Sachez-le...

3 J'ai vu partout la noble France  
Agonisante sous le pied  
D'un vainqueur ivre de vengeance :  
Jésus ! mon Dieu, quelle pitié !  
Sachez-le...

4 Ah ! que de fois, parmi mes larmes,  
Les Voix du Ciel m'ont affirmé

(1) Intermède dramatique, offert à MM. les directeurs de Patronages. La musique se trouve au bureau du Journal, avec indications sommaires pour la mise en scène.

Qu'à Reims, mes triomphantes armes  
Conduiraient mon Roi bien-aimé.  
Sachez-le...

5 Voyez-vous cette bonne épée !  
C'est Catherine de Fierbois  
Qui pour la France l'a trempée  
Avec le signe de la Croix.  
(Elle dégaîne.)  
Sachez-le...

6 A moi Lahire, à moi Xaintrailles,  
Et tous les braves chevaliers !  
Déjà l'Archange des batailles  
Au Ciel nous tresse des lauriers.  
Sachez-le...

7 Vous combattrez sous ma bannière,  
Et moi je prierai Dieu pour vous :  
Car je devrais, pauvre bergère,  
N'être soldat qu'à deux genoux.  
Sachez-le...

8 Mais, Dieu le veut ! à votre tête  
Je balaierais les bataillons,  
Comme le vent, dans la tempête,  
Chasse la feuille en nos sillons.  
Sachez-le...

9 Partons, Orléans nous appelle !  
Vive Jésus ! je vois d'ici  
Avant dix jours, à la Tournelle,  
L'Anglais crier grâce et merci.  
Sachez-le...

10 Courte sera notre campagne  
Jusques aux pieds de saint Remy ;  
Dans deux mois toute la Champagne  
N'aura plus un seul ennemi.  
Sachez-le...

11 Puis, nous verrons l'huile sacrée  
Descendre au front de notre Roi ;  
Heure bénie ! enfin donnée  
A notre sang, à notre Foi !  
Sachez-le...

12 J'entends la foule qui l'acclame,  
Les cris d'amour, les Hosannah !  
Oui, sous notre Sainte Oriflamme  
Nous chanterons l'Alleluiah.  
Sachez-le...

13 Dans les champs de notre vaillance  
L'Or de nos Lys va refléurir ;  
Puissiez-vous longtemps pour la France,  
Braves guerriers, vaincre ou mourir !  
Sachez-le...

14 Pour moi, j'irai jusqu'au Calvaire,  
Dans les sentiers de mon Jésus ;  
Adieu, mon père, adieu, ma mère,  
Hélas ! je ne vous verrai plus !  
Sachez-le...

15 Pleurez sur moi, douces compagnes,  
Bélez pour moi, mes blancs moutons ;  
Si loin de nos belles montagnes  
J'entrevois les noires prisons.  
Sachez-le...  
(Elle met un genou en terre.)

16 Si, dans l'angoisse du martyr,  
Je dois trembler au dernier jour,  
Ah ! que du moins, Seigneur, j'expire  
Dans votre grâce et votre amour !  
Sachez-le...  
(Les yeux au Ciel.)

17 Là-haut, plongée en votre vie,  
Je pourrai mieux, sur votre Cœur,  
Prier pour ma chère patrie,  
Sa paix, sa gloire et son bonheur !  
Sachez-le...

10 octobre 1890.

LA CRISE

Tout le monde sait qu'une crise commerciale et industrielle des plus intenses sévit actuellement dans les grands centres manufacturiers.

Mais un grand malheur serait de se laisser aller au découragement et d'attendre du gouvernement une solution qu'il est impuissant à nous donner seul !

A la suite d'une importante réunion, les industriels du Nord ont résolu de se débarrasser, à n'importe quel prix, du stock de marchandises encombrant les rayons de fabrique, afin de pouvoir donner du travail aux ouvriers.

Ils viennent de grouper une quantité considérable de marchandises et ont chargé les Grands Magasins Généraux du Tissue d'écouler ces produits dans les principales villes de France.

Nous apprenons avec plaisir que notre ville a été choisie pour servir de centre à la vente d'une partie de ces marchandises, et que cette vente aura lieu à partir du mardi 21 octobre, rue du Puits-Neuf, 21 (près la place du Marché-Noir).

QUI PAYE LE PLUS A L'ADMINISTRATION DU TIMBRE, de tous les produits pharmaceutiques qui portent le timbre de l'Etat ? Ce sont les Pilules Suisses. Depuis dix ans, elle défient toute concurrence. On peut dire qu'il n'y a rien de meilleur en leur genre.

CONSEILS ET RECETTES.

REMÈDE SIMPLE CONTRE LES BRULURES

On a essayé de bien des remèdes pour les brûlures : la pomme de terre, l'encre, le vernis ont été employés sans succès.

Voici un autre remède qui, non seulement calme la douleur cuisante, mais encore enlève toute trace de brûlure.

Dès que vous vous êtes brûlé, imbitez fortement d'huile d'olive la partie atteinte, soit en versant l'huile avec le flacon, soit à l'aide d'un peu de ouate ; répandez sur l'huile de la farine ou de la fécule et ajoutez-en jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'absorption à la surface ; fixez le tout par des bandes très légères, et quelques jours après la marque elle-même aura disparu.

Théâtre de Saumur

DIRECTION : SUREAU-BELLET

LUNDI 20 Octobre 1890

Le JOUR et la NUIT

Opérette en 3 actes, de MM. Vanloo et Leterrier  
musique de Ch. LECOCO.

Bureaux, 8 h. ; rideau, 8 h. 1/2.

HERNIES

Parmi les célèbres, nous recommandons particulièrement M. J. GLASER, spécialiste-herniaire, à tous ceux de nos lecteurs souffrant de cette dangereuse infirmité. Le traitement qu'il fait suivre à ses malades est des plus simples ; à cet effet, il a confectionné un appareil sans ressort, ne gênant en aucune façon, et le soulagement est instantané. Les nombreuses guérisons que J. GLASER a obtenues lui ont valu deux médailles.

Nous engageons vivement nos lecteurs de faire l'essai du nouveau bandage Glaser.

L'application sera faite à SAUMUR, le 30 octobre, Hôtel de Londres.

Envoyer 50 centimes pour avoir la brochure à M. GLASER, au Raincy, Paris.

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

Et Alcoolat composé

De A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaillé aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.

L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le pithyriasis (pellicules cause de la chute des cheveux) ; les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout : pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.



LE GRESHAM

Ce Anglois d'Assurances sur la Vie, fondé à Londres en 1848

Actif 106 Millions 578,528 fr. 96

ASSURANCES VIE ENTIERE, MIXTES, à TERME FIXE

à toutes primes modérées de Guerre et de Voyages

RENTE VIAGERES

Payables sans frais aux taux de 8, 12, 15, 17%, suivant l'âge

Prospectus et Renseignements gratuits et franco

à Paris, dans les bureaux de la Cie, 30, Rue de Provence

et dans les départements chez MM. les Agents de la Cie.

M. SOREL, 48, place Saint-Pierre.

ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

**OREZZA**

EAU MINÉRALE FERRUGINEUSE ACIDULE  
La plus riche en fer et en acide carbonique

SOVERAINE CONTRE :  
GASTRALGIES, FIÈVRES, CHLOROSE, ANÉMIE  
et toutes les Maladies provenant de l'appauvrissement du sang. — Consulter MM. les Médecins.

ÉPICERIE CENTRALE

28, Rue Saint-Jean, Saumur

Malgré la hausse existant sur la bougie, nous vendons toujours

Bougies Arc-en-Ciel... le paquet 70  
— Génie extra... 85  
— Double pression... 95  
Triple pression bougie Andrieux (article recommandé)... 1.10  
Par 5 kil. en sortie, remise des droits.

Huile épurée Carcel qualité extra, le kilogramme, 90 c.  
Chandelle épurée perfectionnée, le paquet, 2 k. 430 4.95.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.



MARCHÉ DE SAUMUR DU SAMEDI 4 OCTOBRE 1890

Froment-commerce, l'hectolitre	18 50	Bœuf ou vache, le kil.	1 80
id. halle (moyenne)	18 45	Veau	2 —
Méteil	14 55	Mouton	2 40
Seigle	11 —	Porc	1 60
Orge	11 10	Poulets la couple	4 —
Avoine	8 50	Dindonneaux	11 —
Sarrasin	—	Canards	4 50
Haricots blancs	23 —	Oies	9 —
Haricots rouges	20 —	Beurre le kilog.	2 30
Fèves	—	(Eufs la douzaine	1 15
Noix	17 —	Foin, la charrette de 780 kilog.	45 —
Châtaignes	16 —	Luzeerne	40 —
Sal les 100 kil.	15 —	Paille	30 —
Son	12 —	Huile de noix, 50 kil.	130 —
Pommes de terre, la barrique,	10 —	Chanvre 1 <sup>re</sup> qualité les 52 kilog. 500	—
Farine, la culasse de 157 kilog.	56 —	id. 2 <sup>e</sup>	—
Pain 1 <sup>re</sup> qual., le kil.	—	id. 3 <sup>e</sup>	—
id. 2 <sup>e</sup> id. Of. 35	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16 —
id. 3 <sup>e</sup> id. Of. 33 66	—	Charbon de terre	5 —

Cours des Vins

Rouges.		
Souza y et environs	la barrique	110 à 120
Champigny	—	120 à 130
Varrains	—	105 à 115
Bourgueil	—	120 à 130
Restigné	—	110 à 120
Chinon	—	105 à 115
Blancs.		
Coteaux de Saumur	la barrique	130 à 140
Ordinaires, environs de Saumur	—	120 à 130
Saint-Léger et environs	—	100 à 115
Varrains et environs	—	120 à 125
Le Puy-Notre-Dame et environs	—	100 à 110
La Vienne	—	100 à 110
Cidre de Bretagne	la barrique	40 à 45
Cidre de Normandie	—	45 à 50
Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre	66
Vinaigre de vin	—	24

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire

	FROMENT	AVOINE
Angers,	de 19 » à 19 50	de 8 75 à » »
Saumur,	de 18 40 à 18 75	de 8 50 à » »
Cholet,	de 18 50 à » »	de 7 75 à » »
Baugé,	de 18 » à 19 »	de 8 75 à 9 75
Segré,	de 18 50 à » »	de 8 50 à » »
Beaupréau,	de 18 50 à 18 75	de 8 50 à » »
Montfaucon,	de 18 50 à 18 70	de 8 50 à » »
Chemillé,	de 18 75 à 19 »	de 9 » à » »
Champocéaux,	de 18 75 à 19 25	de 8 50 à » »
St-Florent-le-Vieil,	de 18 75 à 19 25	de 8 50 à » »
Vihiers,	de 18 75 à 19 25	de 9 » à » »
Brissac,	de 18 75 à 18 »	de 8 » à 8 50
Chalonnais,	de 18 50 à 18 75	de 8 25 à 9 »
Doué,	de 18 75 à » »	de 8 50 à 9 »
Nantes, blés américains,	de 24 » à 26 »	les 100 kilos.
Bons blés français,	de 23 50 à 24 25	les 100 kilos.

MAGASIN PITTORESQUE

Rue de l'Abbé-Grégoire, 15, à Paris.  
M. EUGÈNE BEST, administrateur délégué.  
Paris, un an . . . 10 fr. — Départements. 12 fr.  
Union postale . . . . . 13 fr.

Sammaire du 15 octobre 1890 :

TEXTE. — Le cardinal Newman et la crise religieuse en Angleterre (suite et fin), M. E. I.  
— Messes Rouges. — Tramway fauiculaire de Belleville. — A propos de l'art culinaire et d'un examen de jeunes filles (suite), M. Félix Hémet.  
— Une eau miraculeuse en Russie. — Le phrynosome du Jardin des Plantes. — Un cas de conscience, nouvelle (suite), M<sup>me</sup> J. Colomb.  
— Mosaïque découverte à Sens.

Lectures de famille, gr. in-8° illustré, édition soignée, recommandé comme livre de prix.

Étude de M<sup>e</sup> DEGREZ, notaire à Saint-Clément-des-Levés.

A LOUER

Pour entrer en jouissance au 1<sup>er</sup> novembre 1890 ou au 1<sup>er</sup> janvier 1891

JOLIE MAISON BOURGEOISE

Avec Servitudes et Jardin  
Située au Pont-Fouchard, commune de Bagneux,

Actuellement occupée par M. Émile BEAUDOUIN.

Pour renseignements et traiter, s'adresser, soit à M. TAVEAU, expert à Bagneux, soit au notaire.

Étude de M<sup>e</sup> JAUBERT, commissaire-priseur à Saumur.

Vente de Meubles

Après décès

Le LUNDI 20 octobre 1890, et jours suivants, à 1 heure de l'après-midi, dans une maison sise à Saumur, rue du Pressoir-Saint-Antoine, n° 28, où est décédée M<sup>me</sup> veuve MAUBERT,

Il sera vendu :

Ameublement de salon Louis XV et commode du même style, lit en fer, pendules, bibelots d'étagère, cache-pots, jardinières, cave à liqueurs, flambeaux, fauteuils, chaises, belle glace biseautée, glaces ordinaires, tapis, rideaux, tentures, carpettes, nattes, etc.,  
Tableaux à l'huile, gravures,  
Harmonium, nombreuses partitions d'opéras, environ trois cents morceaux de musique ;

Articles de literie, draps, nappes, serviettes, essuie-mains, robes, manteaux, pelisse, chapeaux, chemises, etc. ;

Fourneau en fonte, batterie de cuisine, vaisselle et verrerie ;  
70 litres environ vin rouge ordinaire ;  
100 bouteilles environ vin blanc des côteaux ;  
100 bouteilles environ vin rouge ordinaire ;  
20 bouteilles environ de Bordeaux.

On paiera comptant, plus 10 0/0 pour les frais.

Le Commissaire-priseur,

JAUBERT.

JEUNE HOMME disposant de 1855-60 3 0/0 . . . . . 545 —  
— 1865 4 0/0 . . . . . 535 50  
— 1869 3 0/0 . . . . . 418 —  
— 1871 3 0/0 . . . . . 409 —  
— 1875 4 0/0 . . . . . 530 —  
— 1876 4 0/0 . . . . . 528 —  
— 1886 3 0/0 . . . . . 406 50  
Bons de liquidation . . . . . 540 —

demande à faire des écritures. S'adresser au bureau du journal.

Étude de M<sup>e</sup> BENARDEAU, notaire à Vernouil.

A VENDRE

Aux enchères publiques  
A JALESNES, commune de Vernantes.

Le DIMANCHE 19 OCTOBRE 1890, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, à 10 heures du matin :

Dix vaches, trois génisses, deux taureaux, un jument de cinq ans, une pouliche, un poulain, deux juments de trait, vingt-quatre porcs, trois truies ; poulets, lapins, oies, canards ; charrettes, charrues, herses, tombereaux, carrioles, harnais, tarare ; six demi-muids, barriques, chèvre pour voiture, etc.,  
Et généralement tous les bestiaux et matériel garnissant la ferme exploitée par les époux AUDOUIN-PERDRIAU.

Au comptant, plus 10 0/0.

A LOUER

MAISON ET MAGASIN  
Rue Nationale,  
Comprenant : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étage, cour, cave, grenier, buanderie, etc.  
S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER DE SUITE

1<sup>o</sup> UN ATELIER de fabrication de sabots et débit de bois, dans la Maison centrale de Fontevault.  
2<sup>o</sup> UN FONDS de commerce de sabots en détail.  
S'adresser, pour renseignements et pour traiter, à M. ROUSSEAU, à Fontevault (Maine-et-Loire).

A Louer présentement

APPARTEMENTS  
FRAICHEMENT DÉCORÉS  
Situés à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n° 27.  
S'adresser à M. LEROY, à côté, n° 29. (434)

ON DEMANDE une Apprentie couturière.

S'adresser au bureau du journal.

Étude de M<sup>e</sup> ROGERON, notaire à Beaufort-en-Vallée.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance de suite  
LE MAGNIFIQUE

Moulin à eau d'Olivet

Commune de Chartrené, près Baugé, sur le bord d'une route départementale.

Bâtiments et Moulin remis à neuf, trois paires de meules, eau abondante.  
Bonne clientèle.  
Près, terres, vignes et taillis, d'une contenance totale de 7 hectares 9 ares 50 centiares.  
Droit de pêche.  
S'adresser audit M<sup>e</sup> ROGERON.

CIDRES

De Bretagne et de Normandie

M<sup>e</sup> ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit de très bons cidres nouveaux des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie, et à des prix très modérés, 18 francs l'hectolitre.  
S'adresser route de Rouen, n° 21 bis. (779)

PILULES BEECHAM

d'une efficacité reconnue depuis 50 ans, contre les maladies d'estomac, du foie et des nerfs, telles que flatuosités, ballonnement du ventre et assoupissements après le repas, échauffements, constipation, aigreurs, digestions difficiles, pertes d'appétit, bouche amère, accumulation de la bile et de glaires, nausées, congestions, vertiges, maux de tête, migraines, étouffements, insomnies, cauchemars, rhumes, catarrhes, éruptions de la peau, etc., etc.

Les PILULES BEECHAM PURIFIENT le SANG et en RÉGULARISENT LE COURS.  
A ce titre elles se recommandent surtout à l'USAGE des DAMES. La première dose soulage en quelques heures sans qu'il soit nécessaire d'interrompre ses occupations. Employées dans les Hôpitaux d'Angleterre, leur vente annuelle dépasse CINQ MILLIONS de BOITES.  
Préparées par THOMAS BEECHAM, à St-Bolens (Angleterre).  
Prix : 2 fr. et 4 fr. 50 avec une instruction détaillée.

Sous Représentants pour la FRANCE et ses COLONIES :  
Pharmacie Anglaise des Champs-Élysées : 62, Avenue des Champs-Élysées, 62 et Pharmacie HOGG, 2, Rue Castiglione, PARIS  
Détail dans toutes les Pharmacies.  
Dépôt à Saumur, pharmacie NORMANDINE. Petites Boîtes, 1 fr. 50.

ON DEMANDE une place de Gardien particulier.

Le postulant se chargerait d'une partie de jardinage. Bonnes références.  
S'adresser au bureau du journal.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLE, S<sup>r</sup>

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Accords, Réparations, Échanges et Locations de Pianos.

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.  
Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement. Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1<sup>re</sup> qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.  
La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

ÉPICERIE PARISIENNE

RUE D'ORLÉANS, 33, et RUE DACIER, 38

IMBERT ET FILS

Chocolat Menier, marqué 2 fr. le 1/2 kil.	4.65
— Poulain, — 2 fr.	4.70
— du Planteur, — 2 fr.	4.70
— C <sup>ie</sup> Coloniale, — 2 fr. 50	2.20
Collation des enfants, la boîte de 24 et 44 tablettes	1.80

Chocolats et Cacaos Félix Potin. — Chocolats et Cacaos d'Aiguebelle.

CHOCOLATS IMBERT

N° 1, bonne qualité, 1/2 kil.	4.20	N° 4 — supérieur, —	1.80
N° 2, santé surfon, —	4.50	N° 5 double vanille, —	2.10
N° 3 vanillé (recommandé) —	4.60	Remise de 5 0/0 par 5 kilos (sauf nos 1 et 2).	

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 17 OCTOBRE

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0 . . . . .	93 85	ACTIONS		Nord . . . . .	1840 —	Compagnie parisienne du Gaz . . . . .	
3 0/0 amortissable . . . . .	95 —	Banque de France . . . . .	4320 50	Orléans . . . . .	1480 —	C <sup>ie</sup> Transatlantique 3 0/0 r. à 500 . . . . .	400 —
4 1/2 1883 . . . . .	106 25	Banque d'Escompte . . . . .	552 50	Ouest . . . . .	1035 —	Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000 . . . . .	31 —
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Comptoir national d'Escompte . . . . .	633 75	Compagnie parisienne du Gaz . . . . .	1483 75	— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série . . . . .	30 —
Oblig. 1855-60 3 0/0 . . . . .	545 —	Crédit Foncier . . . . .	1298 75	Transatlantique . . . . .	620 —	— obligations à lots . . . . .	100 —
— 1865 4 0/0 . . . . .	535 50	Crédit Industriel et Commercial . . . . .	—	Canal de Panama . . . . .	42 —	Suez 5 0/0 remboursable à 500 . . . . .	602 75
— 1869 3 0/0 . . . . .	418 —	Crédit Lyonnais . . . . .	780 —	Suez . . . . .	2390 —	FONDS ÉTRANGERS	
— 1871 3 0/0 . . . . .	409 —	Crédit Mobilier . . . . .	435 —	VALEURS ÉTRANGÈRES		Emprunt russe 1862 5 0/0 . . . . .	98 50
— 1875 4 0/0 . . . . .	530 —	Dépôts et Comptes courants . . . . .	605 —	Autrichiens 4 0/0 or . . . . .	94 30	— 1889 4 0/0 . . . . .	57 70
— 1876 4 0/0 . . . . .	528 —	Société Générale . . . . .	905 —	Dettes d'Égypte 6 0/0 . . . . .	494 25	Consolidés 4 0/0 1 <sup>re</sup> série . . . . .	—
— 1886 3 0/0 . . . . .	406 50	Est . . . . .	905 —	Extérieur 4 0/0 . . . . .	77 —	— 2 <sup>e</sup> . . . . .	—
Bons de liquidation . . . . .	540 —	Paris-Lyon-Méditerranée . . . . .	1492 50	Hongrie 4 0/0 or . . . . .	90 45	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	507 —
		Midi . . . . .	1292 50	Italie 5 0/0 . . . . .	94 50	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500 . . . . .	—
				Portugal 4 1/2 1888 . . . . .	450 25		

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur 1890

Certifié par l'imprimeur soussigné,

MAIRE,